

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2015

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quinze, le dix-huit mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – M. M. HAMDANI – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. P. SAINSARD – Mme C. BARTHES – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – Mme I. JUMARIE.

Absents représentés

M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme A. NICOLAS par M. P. SEDARD – Mme D. LABORDE par M. C. GHIS – M. R. TCHIKAYA par Mme D. REDSTONE – Mle KD. MAKOUTA par M. M. HAMDANI.

Monsieur Jean-Charles SIBERT a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE la tarification complémentaire 2015.
- PROCEDE à l'attribution de subventions exceptionnelles à des associations.
- APPROUVE les avantages en nature accordés par la collectivité.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal.
- MODIFIE les règlements intérieurs de la bourse au permis de conduire et de la bourse au BAFA.
- APPROUVE la convention cadre locale et la convention « accord » à passer avec Orange pour la mise en souterrain de ses réseaux aériens de communication électronique établis sur appuis communs rue de Varennes.
- ACCEPTE le classement dans le domaine public communal des espaces extérieurs du programme immobilier « Champ du Grillon » situé allées Alfred de Musset et Stéphane Mallarmé, après enquête publique.
- ACCEPTE le classement dans le domaine public communal des espaces extérieurs du programme immobilier « Villa Mozart » situé au 12 avenue de Quincy, après enquête publique.
- APPROUVE la désaffectation et le déclassement dans le domaine public communal d'une partie de la parcelle communale cadastrée AE n°575 sise rue de la Polynésie, après enquête publique.

Le Député-Maire

Guy GEOFFROY